

VIVRE A QUINS

Bulletin
municipal
2020

mairie.quins@wanadoo.fr

Tél : 05 65 69 03 04



Crédit photo Angel Castelain - Salan vu du ciel

MAIRIE DE QUINS

Sommaire



JEAN-PIERRE MAZARS

Maire de Quins

Vice président du Pays Ségali en charge de l'assainissement,
Président du syndicat d'alimentation en eau potable du Viaur



La mairie vous informe

Dans un contexte exceptionnel, le 15 mars dernier, vous avez renouvelé votre confiance à l'équipe municipale que je proposais. Je tiens à vous remercier de votre soutien. Je suis convaincu que cette nouvelle équipe fait face aux difficultés liées à la crise sanitaire sera à la hauteur pour gérer au mieux notre commune pour les 6 années à venir. Etre élu est un honneur mais surtout un engagement.

Je profite de ce bulletin pour remercier les conseillers municipaux qui ne se sont pas représentés, pour leur engagement et leur dévouement.

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis. Ce virus a modifié nos habitudes de vie et de travail tout au long de l'année 2020. La majorité d'entre nous connaît pour seuls inconvénients : le port du masque, le respect des règles sanitaires, l'annulation d'événements festifs permettant de poursuivre le tissage des liens sociaux. Mais pour les autres, cela est plus délicat et anxiogène. Je pense aux soignants et aux personnels indispensables au bon fonctionnement de notre société et à sa sécurité.

L'expérience de la période de reprise scolaire a permis de tester et de valider des solutions efficaces. Les habitudes sont désormais bien installées aux heures de rentrée et de sortie d'école, mais également à l'intérieur de l'école avec le port du masque, le lavage régulier des mains et de la distanciation.

A ce titre, je remercie chaleureusement Monsieur le directeur, tous les enseignants, Nadine, Sophie, Céline et Paulette pour leur implication.

La crise sanitaire actuelle et les mesures de prévention et de protection imposées ont modifié considérablement le bon fonctionnement de la vie publique et relationnelle. Preuve en est, les différentes manifestations et festivités qu'à contre cœur nous avons dû annuler.

Nous devons garder confiance en l'avenir et espérer un printemps plus heureux qui inscrirait au premier plan le retour de projets, des événements qui sont indispensables à la vie de notre commune pour se retrouver. En l'attente, nous devons rester prudents en respectant les gestes barrières.

Courage à nos associations, privées de ces activités, gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations pour des jours meilleurs. J'espère qu'entouré de votre famille, Noël vous a apporté un peu de gaieté dans ce contexte de crise. En ce début d'année 2021, mon équipe et moi-même nous vous adressons à chacune et chacun d'entre vous **une bonne et heureuse année**. Qu'elle nous fasse oublier 2020 et nous apporte enfin la sérénité.

BONNE LECTURE

Jean-Pierre MAZARS

- P3 : L'équipe municipale 2020-2026
- P4-5: La crise sanitaire - La COVID 19
- P6: Subventions aux associations
- P6 : Recensement des jeunes de 16 ans
- P7 : Tri sélectif
- P7 : Bibliothèque municipale
- P8: La micro crèche
- P9: Restaurant Le Quinois et sport à Salan
- P10 : Election du Pays Ségali et Appel aux artisans, producteurs
- P11: Note aux usagers de l'assainissement collectif
- P12 : Etat civil 2020
- P13: Ecole de Salan- Quins
- P14 : Rénovation du monument aux morts
- P15: Travaux de la 2X2 voies
- P16: Rénovation des logements communaux et Table d'orientation
- P17: Aménagement du terrain multisport
- P18 : Programme de renouvellement de panneaux de signalisation
- P18: Renouvellement de panneaux de signalisation et aménagement des cimetières

La vie associative

- P19 : La chapelle St Clair de Verdun
- P20 : Association des parents d'élèves
- P20: Le château de Jalenques
- P21 : VilebreQuins
- P21: Club des aînés de Quins
- P22: SOS Busards, Brodequins
- P23: Comité des fêtes de Quins
- P23: Chorale Bulles d'air

p 24: Agenda 2021

p 25-27 : Budget 2020

La mairie vous informe

L'équipe municipale 2020-2026

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal est l'instance qui administre par ses délibérations les actions à mettre en œuvre dans le cadre de la compétence communale. Il est composé de 15 élus dont un maire et 4 adjoints au maire. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Suite à une délibération du Pays Ségali, la commune de Quins a élu 2 conseillers communautaires parmi le Conseil municipal, Jean-Pierre MAZARS, Damien RIGAL.

L'EQUIPE MUNICIPALE



De droite à gauche : Marie-José ANDRIEU, Conseillère municipale, La Couliche; Philippe CHINCHOLLE, conseiller municipal, La Mothe; Laetitia HOT, Conseillère municipale, Le Bourg; Françoise SOLER, conseillère municipale, Salan; Lydie MURE D'ALEXIS, conseillère municipale, Salan; Christian BOUSQUIÉ, 2ème adjoint au maire, délégué à la voirie, Truels; Lilian VEYRAC, conseiller municipal, Lugan; Jean-Pierre MAZARS, Maire de Quins, Rancillac; Jérôme AURIOL, conseiller municipal, Démiès; Christiane WATREMEZ, 4ème adjointe au Maire, déléguée aux finances, Lizarnie; Frédéric VERGNES, conseiller municipal, Laporte; Amélie SALVAT, conseillère municipale, La Longagne; Damien RIGAL, 1er adjoint au Maire, délégué au personnel, Salan; Thierry NEUMANN, conseiller municipal, Le bourg, Pascale VILA épouse JAMMES, 3ème adjointe au maire, déléguée aux affaires scolaires, démissionnaire.

Le 15 mars dernier a eu lieu les élections municipales, scrutin quelque peu bouleversé par la pandémie. Les conseillers municipaux de QUINS ont été élus au premier tour avec cependant une abstention de 52%. Cette abstention historique s'inscrit dans le contexte de crise sanitaire, qui a freiné les électeurs, malgré des mesures sanitaires renforcées. L'installation du Conseil municipal (élection Maire et adjoints) s'est déroulée le 28 mai 2020 à huit clos.

La mairie vous informe

La crise sanitaire

L'état d'urgence est prolongé jusqu'au 16 février 2021 inclus. Le déconfinement a débuté le 15 décembre avec l'instauration d'un couvre-feu de 20 heures à 6 heures. Des attestations dérogatoires de déplacement pendant le couvre feu sont disponibles à la mairie.

Le respect des gestes barrière et de distanciation sociale, doivent être observés en tout lieu **et en toute circonstance. Le port du masque pour les personnes de plus de onze ans est obligatoire sur la voie publique dans tout le département de l'Aveyron.** La commune a distribué lors de la première vague de la pandémie un masque en tissu pour tous les habitants de Quins. Cette pandémie a eu des répercussions non négligeables sur les finances de la commune.

Réunion des assemblées délibérantes

Les **réunions des assemblées délibérantes** peuvent se tenir en respectant bien évidemment les gestes barrière.

Mariages

La **célébration des mariages** et PACS redevient possible sans limite de participants dans les conditions suivantes :

Une distance minimale de deux emplacements est laissée entre ceux occupés par chaque personne ou groupe de personnes partageant le même domicile et une rangée sur deux est laissée inoccupée.

Salle des fêtes

Elles restent toujours interdites aux utilisations festives. Les associations annulent à contre cœur leurs manifestations mais gardent leur motivation pour 2021.

Rassemblements

Les rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public mettant en présence de manière simultanée **plus de 6 personnes** sont interdits, à l'exception :

- des rassemblements, réunions ou activités à caractère professionnel
- des services de transport de voyageurs
- des établissements recevant du public dans lesquels l'accueil du public n'est pas interdit
- des cérémonies funéraires dans les lieux de culte et en dehors (cortège funéraire, cimetière) : limite de 30 personnes (articles 3 et 47)
- Pour les cérémonies religieuses, la règle est identique à celle prévue pour la cérémonie de mariage.

Ecole

Après plusieurs semaines de confinement, les écoliers de Quins ont pu retourner sur les bancs de l'école le lundi 22 juin 2020. Afin de protéger les élèves et le personnel, dans le contexte Covid-19, la reprise s'est déroulée dans le respect des règles sanitaires. Un protocole renforcé a permis d'accueillir tous les élèves de l'école dans des conditions de sécurité strictes et adaptées au contexte.

Ce renforcement s'est traduit par une nouvelle organisation du fonctionnement de l'établissement, par le recrutement d'un agent supplémentaire et par un nettoyage des locaux approfondi et régulier.

Une économie locale bouleversée

La crise sanitaire a affecté notre économie locale: restaurants, artisans, producteurs, commerçants. La municipalité lors du conseil en date du 29 juin a décidé de soutenir le restaurant « le Quinois » en annulant les loyers du 1er mars au 31 août.

La communauté de communes du Pays Ségali a répertorié dans un flyer intitulé « J'achète en Pays Ségali » les commerçants de l'intercommunalité, support distribué dans vos boîtes aux lettres.

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Éviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

La mairie vous informe

Subventions aux associations

ADMR	2852.60
Amicale laïque de NAUCELLE	100
Amicale Sapeur pompier	100
Amis de la fontanelle	50
Amis des platanes	50
Antenne Solidarité Lévezou	100
Bulle d'air (chorale)	100
Comité de lutte contre le Cancer	100
Comité des fêtes de Quins	600
Culture et Patrimoine	100
Les brodequins (randonneurs)	150
Maison familiale rurale	200
Prévention routière	30
Village Amis Salan La Mothe	200
OCCE Ecole Salan	2500
Quinsbourg	100
Vilebrequins	100
SOS Busard	100
Château de Jalenques	100

QUINS a la chance d'avoir un tissu associatif très varié allant de la chorale aux associations culturelles en passant par les associations de défense de l'environnement. Conscient du rôle primordial des associations, la municipalité a voté une enveloppe de 7632 € attribuée aux associations. Comme chaque année, la mairie verse une subvention de 2500 € à l'école afin de financer les sorties scolaires.

L'ADMR est un réseau associatif de services à la personne. L'antenne de Naucelle propose de multiples services : Garde d'enfants à domicile, livraisons de repas, ménage - repassage, petit bricolage - petit jardinage, services pour personnes en situation de handicap, services pour seniors, soutien aux familles. La commune a versé en 2020 une subvention de 2852 € à l'ADMR.

Qui ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date d'anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour la participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pourquoi ?

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription sur les listes électorales.

Comment ?

Venir à la mairie de votre domicile avec votre carte d'identité et votre livret de famille.

La mairie vous informe

Tri sélectif

JE TRIE LES BOUTEILLES, FLAcons EN PLASTIQUE ET LES FILMS ÉTIRABLES EN PLASTIQUE
DIRECTION : LE SAC/BAC DE TRI DE COULEUR JAUNE



Emballages de produits d'entretien ménager Emballages de produits alimentaires

Emballages de produits d'hygiène Films de suremballages en plastique étirable

Bien vider, inutile de rincer. Pensez à laisser le bouchon sur vos bouteilles pour qu'ils soient recyclés eux aussi !

PAS D'OBJETS !
Que des emballages !

JE TRIE LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES
DIRECTION : LE SAC/BAC DE TRI DE COULEUR JAUNE



Barquettes en aluminium Conserves en acier et aluminium Aérosols

Bidons et canettes en acier et aluminium

PAS D'OBJETS !
Que des emballages !

Pensez à bien vider vos emballages et évitez de les imbriquer !

LES FAUX AMIS DU TRI
À DÉPOSER DANS VOTRE SAC/BAC RÉSERVÉ AUX ORDURES MÉNAGÈRES



Barquettes en plastique et en polystyrène, emballages de sandwich, paquets de café, pots de yaourt et de crème fraîche, couches culottes, rasoirs jetables en plastique, tubes de crème, jouets, etc.

LES FAUX AMIS DU TRI
À DÉPOSER DANS VOTRE SAC/BAC RÉSERVÉ AUX ORDURES MÉNAGÈRES



Capsules de café, blisters de médicaments, tubes métalliques, etc.

JE TRIE TOUS LES PAPIERS
DIRECTION : LE SAC/BAC DE TRI DE COULEUR JAUNE



Journaux, magazines, revues, catalogues Enveloppes (avec et sans fenêtre) Annuaires

Prospectus

PAS D'OBJETS !
Que des emballages !

Pensez à ne pas déchirer ou déchiquetter vos papiers !

JE TRIE LES BRIQUES ALIMENTAIRES ET LES EMBALLAGES EN CARTON
DIRECTION : LE SAC/BAC DE TRI DE COULEUR JAUNE



Emballages papier-carton Boîtes à hamburger & pizza Briques alimentaires

Emballages en carton

PAS D'OBJETS !
Que des emballages !

Bien vider, inutile de rincer. Évitez d'imbriquer vos emballages.

LES FAUX AMIS DU TRI
À DÉPOSER DANS VOTRE SAC/BAC RÉSERVÉ AUX ORDURES MÉNAGÈRES



Papier photo, papier peint, lingettes, couches et mouchoirs souillés en papier.

LES FAUX AMIS DU TRI À DÉPOSER DANS VOTRE SAC/BAC RÉSERVÉ AUX ORDURES MÉNAGÈRES ou DANS VOTRE DÉCHÈTERIE



Polystyrène

Bibliothèque municipale

Aux horaires d'ouverture de la mairie, les amateurs de lecture peuvent venir emprunter gratuitement jusqu'à 5 livres. La bibliothèque est aujourd'hui cantonnée dans une pièce à côté des archives, la mairie prévoit de la déplacer dans le hall d'entrée pour une meilleure visibilité.

Ces livres sont prêtés par le Conseil départemental de l'Aveyron. Le bibliobus passe deux fois par an pour approvisionner les rayons de la bibliothèque municipale.

Il y en a pour tous les goûts : romans policiers, livres de science fiction, romans aventure, livres documentaires, livres de recette, BD, magazines, livres pour enfants...

La mairie vous informe

La micro crèche



La Mothe
12800 QUINS
Tél: 05 65 47 04 30
Email: microcreche@payssegali.fr



> **Horaires et Jours d'ouverture**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

Capacité d'Accueil
10 places

Contact
Karine GARRIGUES, responsable

La micro-crèche de La Mothe, baptisée récemment « Les petits Gastadous » accueille les enfants de 3 mois à 3 ans. La structure est animée par une équipe pluridisciplinaire composée d'auxiliaires de puériculture et d'agent social et encadrée par une responsable technique infirmière. Un médecin référent suit également la structure sur le plan médical.

La micro-crèche est avant tout un lieu pour apprendre aux enfants les règles de la vie en collectivité, le vivre ensemble, pour acquérir petit à petit l'autonomie, afin de se préparer au mieux pour l'entrée à l'école. Pour apaiser les tensions, la structure dispose de matériels : jeux de lumières, tunnel, musique douce... afin de proposer aux enfants un temps calme et un moment de bien-être. La micro-crèche est orientée sur l'éveil du tout-petit, le respect de son rythme, la socialisation. Des activités sont proposées aux enfants accueillis comme l'éveil musical, la danse africaine, les activités cuisine, psychomotricité, conteuses...

Pour vous renseigner, vous guider et vous orienter dans votre recherche de mode de garde individuel ou collectif ,

contactez Cécile MOUYSET, coordinatrice petite enfance, aux coordonnées suivantes:

100 impasse des 2 saisons 12160 Baraqueville

Tél. : 05 65 70 16 17 ou 06 13 75 33 05

coordinationpetiteenfance@payssegali.fr



Les tarifs sont calculés selon le barème établi par la CNAF, en fonction des revenus de chaque famille et du nombre d'enfants à charge.

La mairie vous informe

Le restaurant le Quinois reste ouvert pour les plats à emporter.

Formule « ouvrier » à 11 € 50 (entrée /plat /fromage /dessert) disponible du lundi au vendredi sur commande.

Les plats à la carte tel que les burgers, confit de canard, cassoulet... du lundi au samedi midi et vendredi et samedi soir.

Et bien sûr les pizzas disponibles vendredi soir, samedi midi et soir.

Vous pouvez passer vos commandes au **0565427187**.

Restaurant Le Quinois



Rénovation de la Croix de la Rénovie



La Croix de la Rénovie a été rénovée avec soin. La municipalité remercie les habitants du village qui se sont investis dans ces travaux. La mairie a fourni le matériel pour cette rénovation.

Si d'autres villages souhaitent, à leur tour, se lancer dans un projet de rénovation du petit patrimoine (croix, puit, four à pain, sécadou...), nous vous prions de contacter la mairie au **05 65 69 03 04**.

Sport à Salan

La salle des fêtes de SALAN accueille habituellement des activités sportives. Suite à la crise sanitaire qui bouleverse notre quotidien, la pratique du sport en salle est interdite. Toutefois, voici les coordonnées de deux associations sportives en espérant pouvoir rapidement reprendre nos loisirs à Salan:

L'association « Les Chemins du Bien être » propose des séances de yoga et de méditation

Renseignements : Amanda CONDAMIN au

06 48 99 22 12

L'association Gym Evi'Danse propose la méthode Pilate (niveau débutant) et gym santé à la salle communale de Salan

Renseignements : Magali BOUVET au 06 82 81 66 83

La mairie vous informe

Election du Pays Ségali communauté

PRESENTATION

Pays Ségali Communauté (PSC) est une Communauté de Communes. Elle a été créée le 1er janvier 2017 après la fusion des anciennes Communautés de Communes du Pays Baraquevillois et du Naucellois et l'intégration des communes de Calmont, Cassagnes-Bégonhès et Sainte-Juliette-

LES COMPETENCES

L'intercommunalité permet alors de mettre en œuvre des projets qui ne pourraient pas l'être à l'échelon municipal, ou dont les réflexions doivent être menées à une échelle plus grande que la commune

Pays Ségali Communauté (PSC) est administré par un Conseil Communautaire. Ce dernier est composé de 43 conseillers communautaires ayant pris leur fonction le 16 juillet 2020, date de la mise en place du nouveau conseil de la Communauté de Communes, et ceci jusqu'aux prochaines élections municipales. Chaque conseiller communautaire est le représentant de sa commune au sein de PSC. La répartition de ces conseillers par commune est faite en fonction de la population municipale.

À la tête de ce Conseil Communautaire est élu un Président et ses Vice-présidents, en charge des domaines d'intervention dont PSC doit assurer la gestion. Ce sont l'ensemble des conseillers communautaires qui prennent part à ces élections.



Le nouveau conseil communautaire de Pays Ségali Communauté s'est réuni jeudi 16 juillet dernier pour procéder aux élections du président et des vices présidents.

Madame **CLEMENT Karine**, Maire de Naucelle, après le scrutin a été élue présidente et a aussitôt pris ses fonctions afin d'élire les 12 vice-présidents et les membres du bureau.

Appel aux artisans, producteurs



Vous êtes artisans, producteurs locaux, vous exercez sur Quins et souhaitez une meilleure visibilité de votre activité. Merci de vous signaler à la mairie au **05 65 69 03 04**.

La municipalité en ce temps de crise souhaite soutenir ses artisans et producteurs en créant un annuaire.

La mairie vous informe

Pour le bon fonctionnement des différentes stations d'épuration de la commune de Quins (Bourg, Salan, la Motte et Rancillac Demies), nous rappelons que le réseau d'assainissement n'est pas un « tout à l'égout ».

Des arrivées régulières de « déchets » de type « lingettes jetables » perturbent le fonctionnement de la station et entraînent des contraintes d'exploitation importantes et des coûts de fonctionnement accrus pour la collectivité.

Nous souhaitons donc rappeler à l'ensemble des usagers du service assainissement, la **définition des eaux usées domestiques** :

Les eaux usées domestiques comprennent les eaux ménagères (lessive, cuisine, toilette...) et eaux vannes (urines et matières fécales).

Les déversements interdits dans le réseau de collecte sont :

Quelle que soit la nature des eaux rejetées, et quelle que soit la nature du réseau d'assainissement, il est formellement interdit d'y déverser :

- Des matières de vidange de toute nature ;
- L'effluent des fosses septiques et toutes eaux (selon l'article L. 1331-5 du Code de la Santé Publique) ;
- Les déchets solides divers tels que les ordures ménagères même après broyage.
- Les huiles usagées et corps gras ;
- Les rejets interdits par l'article 29 du règlement sanitaire départementale (voir ci-après) ;
- Les rejets dangereux pour le personnel exploitant ;

Note aux usagers de l'assainissement collectif

Et d'une façon générale, tout corps solide ou non, susceptible de nuire soit au bon état, soit au bon fonctionnement du réseau d'assainissement, et, le cas échéant, des ouvrages d'épuration, soit au personnel d'exploitation des ouvrages d'évacuation et de traitement.

Le service d'assainissement peut être amené à effectuer, chez tout usager du service et à toute époque, tout prélèvement de contrôle qu'il estimerait utile, pour le bon fonctionnement du réseau et des ouvrages de traitement.

Si les rejets ne sont pas conformes aux critères définis précédemment, les frais de contrôles et d'analyses occasionnés seront à la charge de l'utilisateur.

Il y va de la **maîtrise des coûts d'entretien** des ouvrages de traitement et donc de la **redevance payée par chaque usager !**

Au-delà des coûts induits par ces dysfonctionnements et les réparations qu'ils engendrent, les **conséquences** peuvent être importantes en terme de **confort** (mauvaises odeurs, impossibilité d'évacuation des effluents, débordements ...), d'**environnement** et même de **santé publique** (dégagement de gaz toxiques ou explosifs).

Merci pour votre compréhension à tous.



Lingettes obstruant une vanne de la station d'épuration

La mairie vous informe



DECES 2020

ARRIBAT Anna, épouse EN-JALBERT	La Mothe	05 janv
FRAYSSE Maurice	la Rénovie	21 janvier
LAPEYRE Elise	La Fourcarie	30 janvier
POUX Agnès	Native de La Mothe	26 février
Élisabeth ESTIVALS	Native de Cadars	09 avril
LAPEYRE Roger	La Fourcarie	18 juillet
COUDERC Alice	Native de la Prade Haute	24 juillet
MOULY Simone	Native de la Baraque de Molinier	31 juillet
COMBELLE Bernard	Natif de Coumiac	14 aout
CROZES Léa	Native du Cabrol	12 sept
CHAUCHARD Georges	Natif de Cadars	19 sept
CROZES Denise	Native du Cabrol	25 sept
IZARD Marcelle	Native de Courtalesque	04 octobre
CHAUCHARD Marie	Native de Cadars	26 octobre
SAVY Paul	Natif de Lizarnie	02 novembre
SOULIÉ André	Salan	05 novembre
PALOUS Paul	Natif de La Cazotie	16 décembre
ROUTABOUL René	Natif de la Tournarie	17 décembre
TAURINES Claude	Lizarnie	23 décembre
MOLINIER Jean-Marie	Natif de Rancillac	27 décembre

Etat civil 2020



NAISSANCES 2020

ANGLÈS Tom	La Gardelle	31/01/2020
ANGLÈS Bertille	Lotissement la Mothe	12/02/2020
RIGAL Candice	Salan	14/02/2020
ROUELLE Timothée	Salan	30/03/2020
TRUCHON Augustin	Lot. La Mothe	25/04/2020
JEANDON Louna	Le Mazet	26/06/2020
GALDEMAR Millie	Lizarnie	09/07/2020
FERRAND AMMAR Aristide	Le Bourg	02/09/2020
MEALLET Joseph	La Carreyrie haute	07/10/2020
LAUMOND Mahé	Lizarnie	15/10/2020
PAILHOUS Aloïs	Démiès	10/11/2020



MARIAGE 2020

Léonie ARTUS	Salan	Xavier KERLEROUX
--------------	-------	------------------



PACS 2020

VABRE Laetitia	DELCOUR Thibault	Lizarnie
CROZES Sébastien	HEN Marie	Salan
GIBELIN Aurélie	BOUDES Julien	Démiès

RECTIFICATIF : La municipalité s'excuse auprès de la famille ALBOUY de Démiès pour avoir oublié de mentionner dans le précédent bulletin le décès de M. René ALBOUY, le 01 mai 2019.

Suite au recensement réalisé en 2018, la commune de Quins compte à ce jour **870 habitants**.

Les travaux X

Ecole de Salan-Quins

Depuis la rentrée, trois classes sont équipées de Vidéo projecteurs interactifs

C'est quoi ? Comment ça marche ?

Les vidéoprojecteurs interactifs appelés aussi VPI sont bien plus performants que les vidéoprojecteurs qui se limitent à la projection d'images et de vidéos. En effet, mis à part le fait que ces appareils projettent des images, ils sont capables de transformer n'importe quelle surface de projection, comme le tableau blanc ou le mur, en support tactile et interactif. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on appelle un tel appareil, un vidéoprojecteur interactif tactile. Et à l'instar des projecteurs standards où vous avez besoin de feutre pour dessiner ou écrire sur la surface de projection, avec cet appareil, vous pouvez le faire avec un simple stylet ou même vos doigts. Au niveau de son mode de fonctionnement, c'est un appareil facile à utiliser. Il est relié à votre ordinateur ou votre tablette, soit par câble, soit par connexion sans fil. Et tout comme les vidéoprojecteurs, l'appareil va projeter sur la surface de projection tout ce qui sera sur votre écran. À la différence de ces derniers, cet appareil est fourni avec un logiciel ce qui permettra d'interagir avec la surface de projection et le transformer ainsi en projecteur tactile et en projecteur interactif.



CHUT !!!!! ON ENTEND LES MOUCHES VOLER A LA CANTINE !!!!!

N'importe qui ayant déjà mis un pied dans un réfectoire d'école vous le confirmera : le niveau sonore peut parfois s'avérer excessif, à l'heure des repas.

Un niveau sonore trop élevé dans les cantines est mauvais pour la santé, celle du personnel et celles des enfants. Nos mesures pour lutter contre cette pollution sonore est la mise en place d'un 2^{ème} service à la cantine scolaire de SALAN.

Ainsi depuis le 05 Novembre, avec le recrutement de Céline sur le temps de la pause méridienne qui vient en renfort des 2 personnes déjà en place, c'est un premier groupe d'une trentaine d'enfants composé des plus jeunes qui déjeune de 12h à 12h40 pendant que les plus grands se défoulent dans la cour. Le 2^{ème} groupe prend le repas en suivant et jusqu'à environ 13h15.

C'est un confort indéniable pour les enfants et le personnel, tout le monde est plus détendu et plus disponible.

L'effectif prévu aurait dû approcher les 80 élèves, or des déménagements, puis des enfants qui ne sont finalement pas rentrés, nous voilà moins que l'année dernière. Cependant un poste de plus a été accordé et c'est avec plaisir que nous avons accueilli une nouvelle enseignante sur l'école.

Nous ne ferons pas de pari sur les effectifs de la rentrée 2021, simplement dire que les départs en 6^{ème} et les naissances 2018 s'équilibrent.

Effectif 2020/2021: 74 élèves			
PS	7	CE1	8
MS	14	CE2	7
GS	5	CM1	14
CP	9	CM2	10

Les travaux X

Rénovation du monument aux morts

La commune de Quins a rénové le monument aux morts construit il y a 100 ans, en hommage aux morts pour la patrie. L'entreprise REY est intervenue pour redonner toutes ses lettres de noblesse à notre monument. La municipalité félicite Vincent GAFFARD pour son implication dans ce projet. Le montant total des travaux HT s'élève à 8754€ dont 40% sera financé par l'état.

Un peu d'histoire (extrait la traversée du temps par une commune du ségala de Jean MAUREL)

« La grande guerre. C'est une terrible épreuve qui s'est abattue sur le pays en 1914. Une épouvantable saignée! Quatre-vingt seize tués d'après le monument aux morts de la commune, et davantage encore si on les compte sur le livre d'or de l'Aveyron, publié sous les auspices du Conseil général qui répertorie également les soldats nés

à Quins, inscrits dans d'autres communes. A la veille de la guerre, la population était ici d'environ 1900 personnes, hommes, femmes et enfants totalisés; mais en rapportant ces 96 tués aux seuls hommes valides et dans la force de l'âge, combien cela représenté? un sur six? Un sur cinq?

Le monument aux morts de Quins a été inauguré le jeudi 15 décembre 1921, il a été béni par le curé doyen de Naucelle, assisté des curés de Salan et de Quins. Le Maire, le Dc Cannac, qui lui-même avait perdu un fils commenta avec émotion les quatre mots inscrits sur le monument Abnégation, Dévouement, Sacrifice et Héroïsme. »

Cette année, la crise sanitaire et les mesures de confinement n'ont pas permis de se réunir devant le monument nouvellement restauré pour célébrer la commémoration du 11 novembre.

AVANT LES TRAVAUX



APRES LES TRAVAUX



Les travaux X



Les travaux de mise en 2 X 2 voies de la Route Nationale n°88 avancent à grand pas. Il ne reste maintenant plus que la section LA MOTHE- BARAQUEVILLE qui est en chantier. Les travaux de cette portion s'élèvent à 37 millions d'euros et sont réalisés par le groupement d'entreprises Colas (mandataire), AXIMUM, et CAZALS.

Le chantier a débuté par le terrassement représentant 2 000 000 m³ de déblais. Ensuite, de juillet 2020 à juillet 2021, trois bassins de rétention d'eau seront aménagés et 20 km de canalisations seront posées. A partir de juillet 2021, 80 000 tonnes d'enrobés formeront les 7 km de chaussée reliant La Mothe à Baraqueville.

Et enfin, le groupement d'entreprise prévoit courant 2022, le traçage, l'aménagement des murs de séparation et des glissières, la poses des panneaux et 20 km de clôtures... Il faudra encore être un peu patient...

Les travaux X

Rénovation des logements communaux

Le parc de logements communaux composé de 8 habitations allant du studio à la maison type T4 permet une offre locative diverse à loyer modéré en milieu rural. Ce parc est vieillissant et énergivore. La commune a lancé en 2020, une opération de rénovation énergétique du parc locatif. Suite à un diagnostic de performance énergétique, le programme a débuté par la rénovation d'un logement type T4, situé au-dessus de la mairie. Il s'agissait d'installer des radiateurs « nouvelle génération » programmables et de remplacer les fenêtres et volets de la façade nord par des menuiseries en double vitrage. Le montant des travaux s'élève à 9581 € dont 56 % est financé par l'Etat et le Département. La municipalité pour 2021, envisage de poursuivre cette action.

Table d'orientation

La commune de QUINS est inscrite au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires depuis 2017. La municipalité s'est engagée dans une politique en faveur d'une pratique maîtrisée des loisirs de tourisme de pleine nature. Effectivement, de nombreux circuits de randonnées traversent la commune. Des panneaux informatifs et pédagogiques jalonnent les circuits de randonnée. Le club de randonnée de la commune est très dynamique et entretient régulièrement les sentiers.

La commune est partenaire de l'opération « Oreilles en balade ». Il s'agit d'une randonnée de 1h30 sonore. Avec un casque sur les oreilles, l'objectif est de découvrir l'Aveyron au gré des histoires vécues et racontées par les habitants du village. Le parcours débute à Sauveterre de Rouergue puis passe par Lugan, hameau de Quins. Dans ce petit village, un ancien sécadou, témoin de la richesse du petit patrimoine nécessite une rénovation. La municipalité envisage d'y installer également une table d'orientation.



Les travaux X

Aménagement d'un espace de détente de loisirs



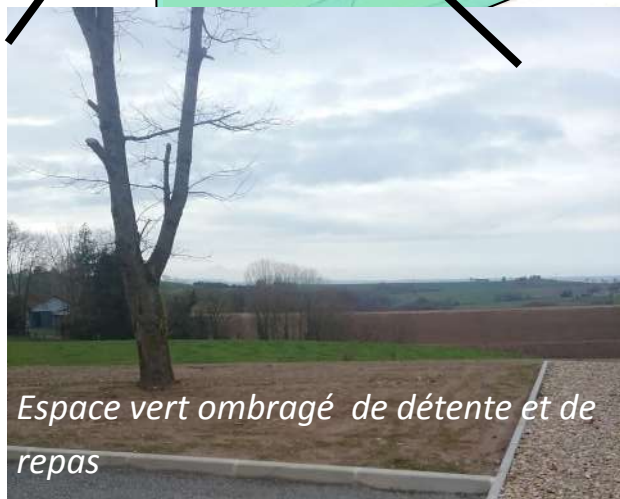
Terrain multisports : tennis, basket, handball, football...

Accès libre

LA MOTHE



Mur en pierre
et aménagement d'un
arrêt de bus



Espace vert ombragé de détente et de
repas



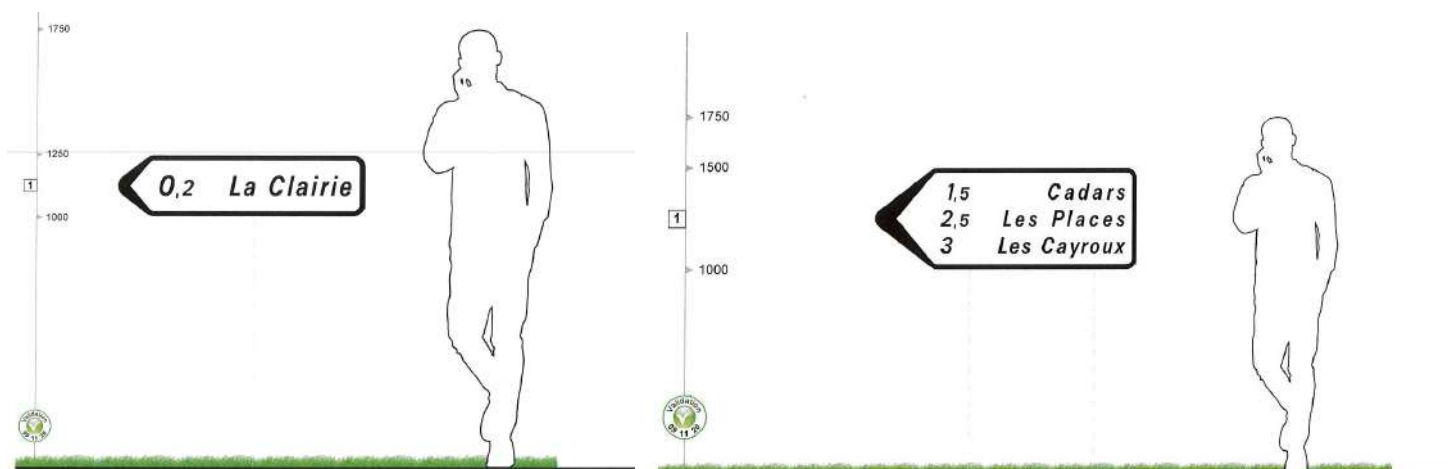
Parking et emplacement
d'un local poubelle

Les travaux X

Panneaux de signalisation

La signalisation directionnelle routière regroupe des indications permettant aux usagers de se diriger, de suivre l'itinéraire qu'ils se sont fixés en consultant une carte routière ou d'autres outils de guidage.

En partenariat avec le Pays Ségali, la commune a lancé une campagne de renouvellement de panneaux de signalisation. 103 panneaux de signalisation ont été commandés et seront prochainement installés.



Aménagement des cimetières

Les cimetières, lieux si particuliers et sensibles, répondent à des besoins pour les familles endeuillées qui doivent y trouver un lieu de recueillement et de mémoire. Ils constituent également des lieux privilégiés de conservation du patrimoine funéraire local. La commune compte deux cimetières, un situé à Quins, l'autre à Salan. Les sépultures sont toutes perpétuelles. À ce jour, les cimetières ne sont pas encore saturés, il y a encore des emplacements libres.

L'équipe municipale consciente qu'une action de gestion des cimetières de Salan et de QUINS est indispensable a initié un état des lieux afin :

- ♦ de répertorier les sépultures à l'abandon : neuf pour Quins et six pour Salan. Le concessionnaire (ou ses héritiers) a l'obligation d'assurer l'entretien régulier de son emplacement. Outre le respect apporté aux défunts, cet entretien doit permettre de ne pas porter atteinte à la sécurité, au bon ordre et à la décence du cimetière. Un non entretien prolongé peut engendrer une procédure de reprise par la Commune.
- ♦ de mieux organiser l'aménagement des cimetières. Effectivement, l'organisation du cimetière de Salan est anarchique, certaines sépultures sont difficiles d'accès. Un plan précis des cimetières est en cours de réalisation. Les sépultures vont être numérotées afin de retrouver un emplacement par le seul nom d'un défunt. Ce plan sera affiché à l'entrée des cimetières.
- ♦ La municipalité envisage d'aménager un columbarium, espace dédié à la crémation dans les deux cimetières.

La vie associative

La chapelle St Clair de verdun

Une saison difficile

Comme la plupart des associations, nous avons été impactés par la pandémie de la Covid-19. L'assemblée générale de 2020, prévue avant le confinement, a pu se dérouler normalement au début du mois de mars et établir la programmation annuelle. C'est dans les mois qui ont suivi que la situation s'est dégradée. Les animations prévues au printemps et en été ont dû être annulées : les journées de l'image et le concert de harpe de Christine Grévin en juin, la fête sur le site de Verdun en août.

Heureusement, du début juillet à la mi-septembre nous avons pu ouvrir la chapelle au public tous les dimanches après-midi. Et de ce côté-là les résultats sont positifs : les visiteurs ont été nombreux, plus nombreux que les années précédentes. Les bénévoles qui les ont accueillis en ont comptabilisé 350. Et nous avons proposé deux nouveautés cette année aux visiteurs : une chasse au trésor pour les enfants et la possibilité de visiter la chapelle de Lugan.

Autre point positif : comme tous les ans, l'Association Saint-Clair de Verdun a pu participer aux journées Européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre. Au programme : la visite des chapelles Saint-Clair de Verdun et Saint-Vincent de Lugan et une exposition de plantes carnivores présentée par Jean-François et Dorian Léger.

Nous avons aussi amélioré notre communication en implantant des panneaux qui donnent des informations sur les deux chapelles et sur les animations proposées par l'association, grâce à l'aide financière apportée par la municipalité.

L'accès au site de Verdun

Toute l'année, l'accès au site est libre et vous pouvez disposer de deux tables de pique-nique, de points d'eau potable (sauf en hiver) et de toilettes sèches.

Pendant les mois de juillet, août et septembre jusqu'aux journées du patrimoine, le dimanche après-midi, de 14 h à 18 h, vous pouvez visiter la chapelle et vos enfants peuvent participer à une chasse au trésor, gratuitement. Vous pouvez aussi avoir accès à la chapelle de Lugan en vous adressant aux bénévoles qui vous accueillent à Verdun.

Quelques informations sur la chapelle Saint Vincent de Lugan.

Presque aussi ancienne que celle de Verdun (XIIe siècle semble-t-il), elle a été restaurée plusieurs fois : en 1643 (la date figure sur une pierre au-dessus du portail d'entrée), puis en 1960, ces interventions l'ayant sensiblement modifiée. À noter un atout absent de celle de Verdun, son mobilier, avec des éléments du XVIIIe et du XIXe siècle, intéressants du point de vue du patrimoine : un autel sculpté et peint, un retable peint, une table de communion sculptée.

Les deux chapelles semblent se compléter, l'une peu transformée depuis son origine, mais vide, celle de Verdun ; l'autre remaniée, mais meublée, qui garde une atmosphère religieuse, entretenue par des habitants de Lugan. À Verdun, nous avons la chapelle d'un château, avec des peintures de qualité, réalisées par un atelier d'artistes oeuvrant à l'échelle régionale, voire nationale ; à Lugan, nous avons une chapelle de village, dont les sculptures et peintures demeurent naïves, exécutées vraisemblablement par des artisans ou artistes locaux.

À signaler aussi devant la chapelle de Lugan, une belle croix en métal, dont la décoration se compose de sarments de vigne, qui évoquent Saint



Décor baroque de la chapelle Saint Vincent de Lugan

La vie associativ^e

L'année 2019-2020 a été particulière pour nos chères têtes blondes et pour notre association.

Association des parents d'élèves

Les élèves ont accueilli un nouveau directeur, M. Pierre ALCARAZ qui s'est parfaitement intégré dans notre école.

En début d'année scolaire, quelques animations ont pu être proposées aux élèves (sortie cinéma, visite du château de Taurine). Malheureusement, confinement oblige, fin des cours en présentiel et début de l'école à la maison pour 3 mois sous la bienveillance des professeurs.

En 2019, l'APE a organisé un quine réunissant de nombreuses personnes puis un apéro-tapas en février avec dégustation de diverses bières. La crise sanitaire nous a obligé à annuler les autres manifestations prévues.

Nous avons quand même essayé de terminer l'année scolaire en gaieté en offrant aux élèves un goûter le dernier jour d'école.

Le bureau.

RAMENE TES CARTOUCHES

L'APE lance une nouvelle action. Ne jeter plus vos cartouches. Elles peuvent rapporter un peu d'argent à l'APE tout en faisant un geste pour l'environnement.

Vous trouverez à la mairie un point de collecte.

Le Château de Jalenques

Dans les trois premiers bulletins de l'association, les Amis de Jalenques ont présenté rapidement le site, son château et son village abandonné. Ils ont aussi étudié dans le détail l'ancienne entrée fortifiée, une salle voûtée, quelques objets trouvés ici et là et, pour le plus grand plaisir des habitants de Quins et des environs, ils ont reçu puis transmis le témoignage des Anciens du pays sur ce que fut Jalenques pendant les années 40.

En 2021, les deux prochains bulletins s'attacheront à retracer ce qu'a été la population de ce village.

L'un de nos adhérents effectue actuellement un gros travail de recherche dans les archives et va essayer de remonter dans le passé aussi loin que les documents le permettent.

Nous aurons aussi, si les choses continuent à bien se passer, la possibilité de tracer un plan exact du village et du château grâce à la collaboration d'un géomètre-expert et de ses élèves.

Les bulletins n°2 et 3 sont encore en vente à l'Office de Tourisme de Naucelle au prix de 7 et 8 euros.

Nous sommes toujours, bien-sûr, à la recherche de tout document, témoignage, photographie, etc qui nous aiderait à enrichir notre connaissance du Jalenques de nos ancêtres.

Merci pour votre aide

Christophe Deroo

Chacun peut aussi s'abonner en écrivant à amis-dejalenques@gmail.com : le prix est de 16 euros pour les deux bulletins de 2021.



La vie associativ^e

Que dire de cette année 2020 ? Tant sur le plan sportif, associatif et social ? Je ne vais pas commenter la crise sanitaire du Covid 19, puisque chacun de nous a son propre avis sur la question.

Nous avons tous démarré cette année avec des objectifs, des projets et... Il faut bien l'avouer surtout pour la plupart d'entre nous, un mal de tête en rapport direct avec la soirée de la veille !!! Nul ne se doutait de ce qu'il allait arriver.

Une crise sanitaire et une paralysie totale de l'économie et de nos activités en générale. Alors oui, comme toutes les autres associations sportives, notre activité a été mise à l'arrêt et je tiens à saluer le respect total du confinement de nos adhérents, même si la distanciation est par nature, respectée vu le port du casque liée à la pratique et le fait qu'on soit seul sur la moto. Mais la loi l'imposait de toute façon, et la pertinence de l'arrêt de notre activité était aussi directement liée du fait des risques de notre pratique, et donc de ne pas encombrer les services hospitaliers et le corps médical en général par de l'accidentologie. A l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes à nouveau confinés.

Mais entre ces deux confinements, nous avons profités pleinement de quelques balades à moto sur nos beaux chemins et partagés du bon temps ensemble grâce à notre passion commune. Par ailleurs, je tiens à souligner la très bonne performance, avec la troisième place de sa catégorie, de notre président actuel !!! (Maxime Gaffard) au championnat mondial d'Enduro, qui s'est déroulé fin septembre sur nos terres Aveyronnaises à Requista ! Preuve en est que notre sport a le vent en poupe, et que la région est propice à son activité.



Mais comme tous les sports, il faut que celui-ci se pratique dans les règles de l'art, avec le respect du milieu, des habitants et de la sécurité. C'est l'idéologie du club et nous partageons tous ces valeurs en tant que personne et à travers l'adhésion.

Alors vivement que cette année se termine, que l'année 2021 démarre sous de nouveaux hospices avec les voyants au vert, pour que chacun puisse s'épanouir socialement, et partager du bon temps en Famille, entres Amis et en Enduro.

J'espère sincèrement que cette crise sanitaire ne vous a pas trop impacté. Comme on dit : Tout ce qui ne nous tue pas, nous rends plus fort !!! Alors je vous donne rendez-vous très prochainement dans les travers du Viaur.

Comme la plupart des associations, l'année 2020 n'a pas été riche en animations en raison du COVID. Toutefois, le 18 janvier, 56 adhérents ont participé à l'assemblée générale suivie du repas au restaurant le Quinois. Le 21 février, le club des aînés a organisé une après midi « crêpes » accompagnée par le groupe Jacques et Jean, « Youpi ma femme est morte ». Le 04 mars, les aînés se sont retrouvés pour les traditionnelles rissoles. Enfin, les pompiers sont intervenus afin de sensibiliser aux premiers gestes secours. Cet exposé était très intéressant et a été apprécié de tous. Ainsi se terminent les activités 2020, nous espérons que l'année 2021 sera plus favorable et que nous pourrons reprendre nos activités.

La protection des Busards reconnue comme mission d'intérêt général

La pandémie de coronavirus et le confinement général qui s'en est suivi ont touché de plein fouet la période de prospection des Busards et d'accueil de nos stagiaires. Nous nous sommes ainsi retrouvés dans l'impossibilité d'effectuer les sorties nécessaires à la localisation des couples nicheurs...

SOS busards était confiné et nous enragions à voir l'herbe pousser et les agriculteurs commencer à faucher ! Ne pouvant nous résoudre à rester les bras ballants pendant que les couvées étaient réduites en omelette lors des premières fauches, nous avons agi et interpellé les administrations officielles en charge de l'environnement.

Sous la pression, cela a bougé et nous avons finalement reçu une dérogation du Ministère de la transition écologique et solidaire nous autorisant à prospecter et à protéger les nids à compter du 1er mai, la sauvegarde des Busards étant reconnue comme « une mission d'intérêt générale ».

Un peu tard pour le contexte aveyronnais et notamment notre secteur du Ségala mais soyez en tous certain, nous avons fait au maximum de nos possibilités... Ainsi, malheureusement, point de nid trouvé sur notre communauté de communes mais nous avons pu agir efficacement sur



d'autres secteurs du département. Au final et grâce à un investissement bénévole sans précédent, 16 nids installés en prairies fourragères artificielles ont pu être protégés des travaux agricoles. 20 jeunes ont pu ainsi s'envoler et apprendre très vite à devenir de redoutables chasseurs de campagnols !

SOS busards se réunira fin février/début mars pour son assemblée générale très certainement à la salle des fêtes de Salan. Si vous souhaitez nous rejoindre, surtout n'hésitez pas à nous contacter au 06 75 72 13 87 ou par mail à l'adresse : sos-busards12@sfr.fr.

SOS busards aura à nouveau besoin de bénévoles pour localiser les couples et notamment sur notre secteur Quinois !



L'année 2020 a débuté par l'Assemblée Générale suivie du partage de la galette des rois, pour les 35 adhérents. Le programme de la saison nous a amené sur des sentiers balisés de l'Aveyron et du Tarn jusqu'au 15 mars date du 1er confinement. Nous avons dû annuler le weekend de l'ascension prévu en Corrèze, la rando semi nocturne de la fête de Quins en juillet et la Boucle Quinoise en octobre. Fin juin, le déconfinement a permis à un groupe important de se retrouver pour le nettoyage et de petits aménagements (passerelles, escaliers) du sentier de randonnée de Quins. La saison a repris en septembre avec le repas du club à la Bastide de l'Evêque suivi de la visite du Martinet de la Ramonde.

Le club a participé à la rando organisée par Ségala Cancer à Noyès. Puis a suivi des randos à Flavin, Goutrens, Prévenquières, la Selve avant que n'arrive le 2ème confinement. Nous espérons reprendre les randonnées en janvier, à la demi-journée le vendredi après midi et le dimanche après midi ou à la journée. Vous pouvez vous joindre à nous, pour cela nous contacter au 06 75 46 84 71 ou 06 77 04 89 27.

La vie associativ^e

Comité des fêtes de QUINS

Nous aurions été fiers de pouvoir vous annoncer une année où se sont enchainés succès sur succès concernant toutes nos manifestations.

Malheureusement et comme tant d'autres, notre année a été quasi blanche.

Le repas du chou farci en février a toutefois été réalisé, rassemblant bon nombre de personnes dans une soirée très conviviale.

Tout était prêt pour notre déjeuner au ris d'agneau, mais le contexte nous a fait changer le fusil d'épaule. Encore en phase d'évolution, nous

avons réalisé un repas test en janvier afin d'améliorer ce déjeuner qui avait été fort apprécié l'année passée.

Cet été, afin d'être solidaire avec les autres associations et de part les mesures imposées, nous avons décidé d'annuler la fête. Toutefois, le restaurant "Le Quinois" a réalisé un déjeuner le dernier dimanche de juillet. Les membres du comité ont répondu présent afin de donner un coup de main pour aider au service ou en cuisine.

Cette manifestation nous a permis de nous retrouver et de garder un petit entraînement annuel de notre week-end sportif de fin Juillet !

Le bureau

I ♥
QUINS

Chorale Bulle d'air



La chorale Bulles d'air, installée à Quins depuis quelques années, vit une année particulière.

Après la fin des répétitions en mars, celles-ci ont pu reprendre en septembre grâce au soutien de la municipalité et un protocole mis en place pendant les répétitions. Cela fut malheureusement de courte durée puisque les choristes ont dû laisser à nouveau les partitions de côté en octobre.

Malgré la motivation des choristes et de leur

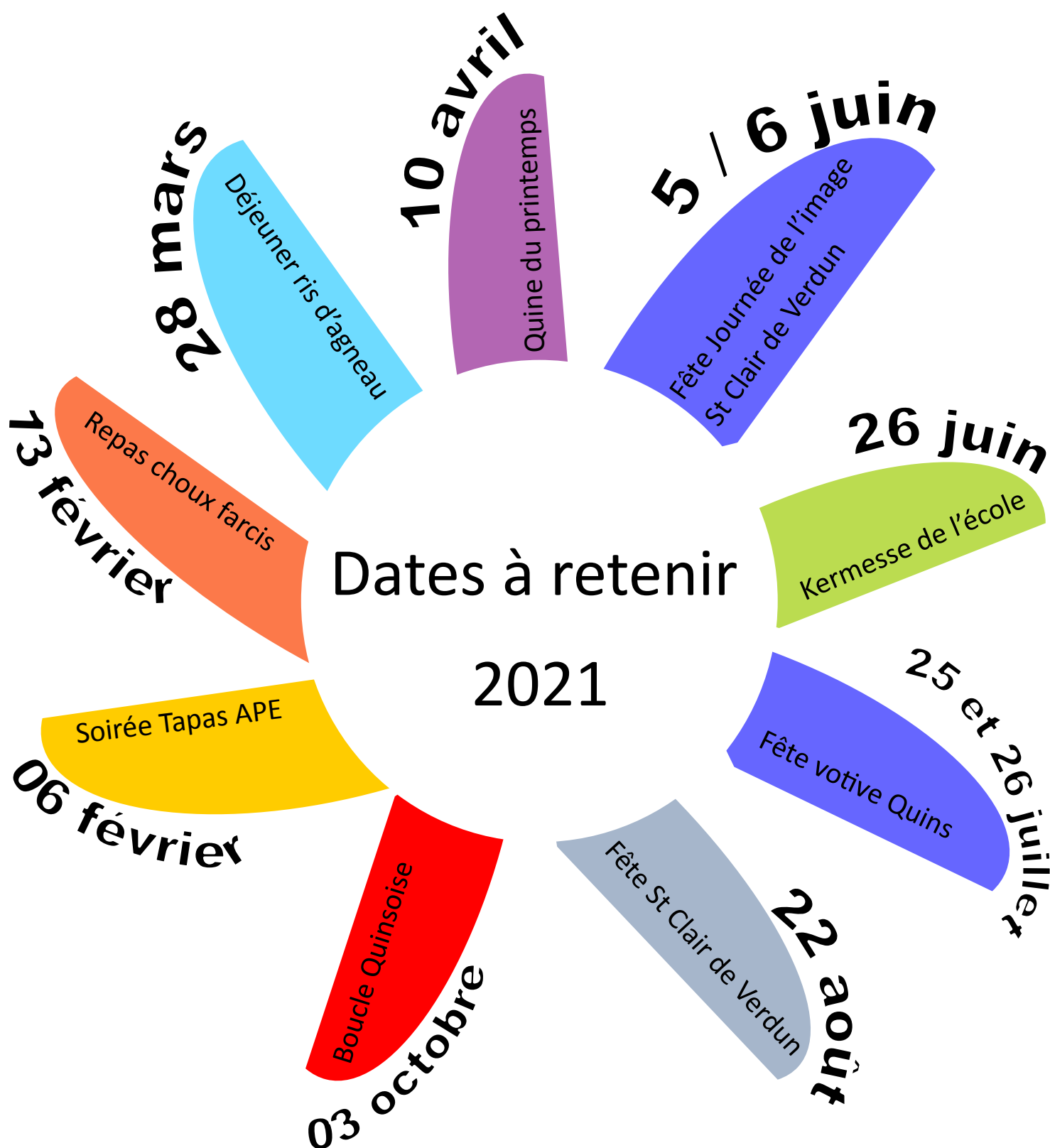
chef de chœur Aurélie Gibelin, à ce jour nous ne savons pas quelle sera la suite de l'année, ni si un spectacle pourra voir le jour.

Nous reprendrons les répétitions dès que cela sera à nouveau possible, avec un répertoire toujours autour de la chanson française.

Répétitions le mercredi soir
(hors vacances scolaires) de 20h30 à 22h.
Répertoire : Clara Luciani, Florent Pagny, Juliette, Alain Souchon, Camélia Jordana...

Toutes ces manifestations sont bien entendues très hypothétiques.

Agenda



Budget

Le budget communal 2020

DEFINITION

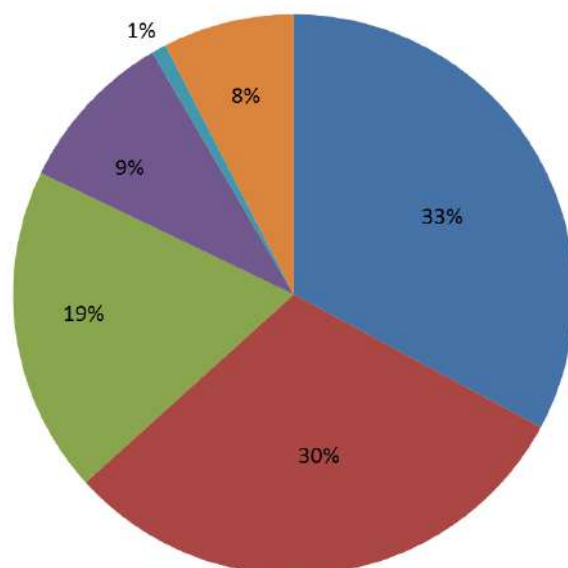
Un **budget municipal** est l'outil annuel qui permet d'anticiper les recettes et les dépenses de la **commune** afin de gérer au mieux les finances publiques dans l'intérêt collectif.

L'élaboration du budget prévisionnel est un exercice qui nécessite une approche rigoureuse et responsable. Ces graphiques en secteur représentent la répartition des dépenses et recettes prévisionnelles du budget primitif de 2020 en fonctionnement (gestion courante). Par rapport à 2019, la section de fonctionnement a diminué de plus de 97 000€. La baisse des dotations de l'Etat vers les collectivités (- 38 000€ par rapport à 2019) est une réalité et ne sera pas sans conséquence. Malgré la nette diminution des recettes, la municipalité a fait le choix, une nouvelle fois, de ne pas augmenté la pression fiscale sur ses habitants.

Dépenses de fonctionnement :

594 303 €

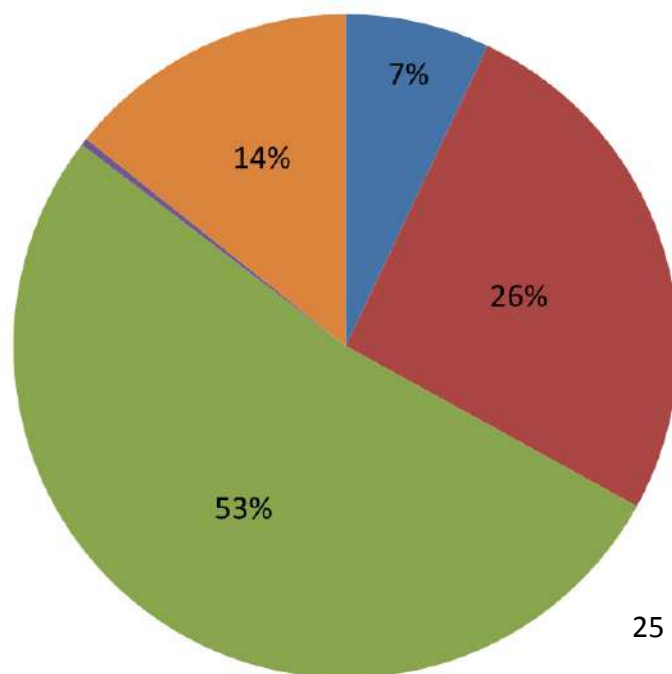
- Charges courantes (électricité, carburant, petit équipement, entretien, assurance orange...) / 195 335 €
- Charges de personnel (salaires) / 180 810 €
- Atténuation de produits (compensation du Pays Ségali) / 112 009 €
- Autres charges courantes (indemnités élus, service incendie, subventions aux associations...) / 56 135 €
- Charges financières (intérêt des emprunts) / 5 027 €
- Virement à la section d'investissement / 44 987 €



Recettes de fonctionnement :

594 303 €

- Produit de services (cantine, garderie...) / 40 427 €
- Impôts et taxes (Taxe foncière, taxe habitation...) / 149 759 €
- Dotations de l'Etat / 301 579 €
- Locations (salles des fêtes, logements) / 20 400 €
- Produits financiers / 2 €
- Résultat reporté de 2019 / 82 136 €



Une gestion économe et rigoureuse des dépenses de fonctionnement paraît indispensable pour maintenir la capacité à investir de la commune et garantir une offre de service à la hauteur des besoins de la population.

Budget

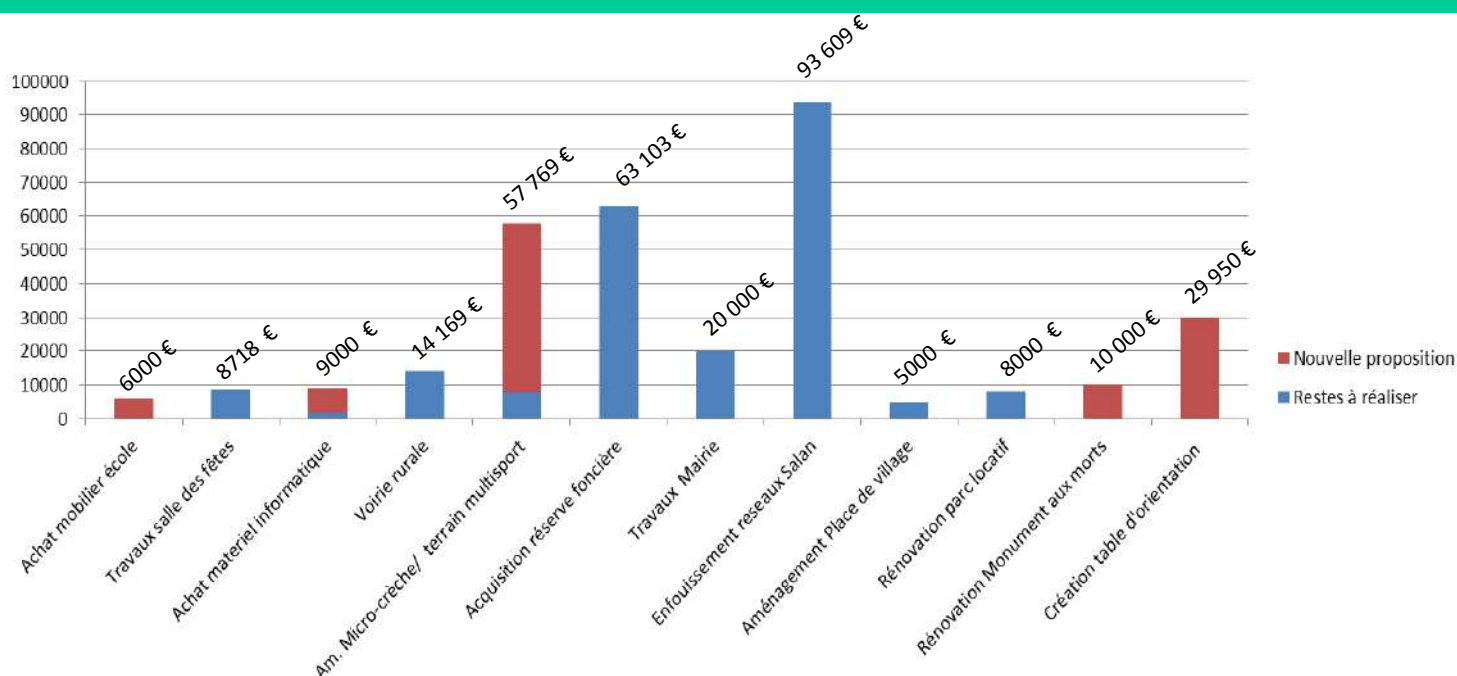
Le budget communal 2020

La dynamique d'une commune se lit à travers les projets menés par le Conseil municipal. Pour 2020, la commune a prévu des travaux afin d'améliorer la qualité de vie des quinois. L'année a été marquée par la dissimulation des réseaux secs à Salan, l'aménagement d'un terrain multisport à La Mothe, la rénovation du monument aux morts de Quins, l'achat de vidéoprojecteurs pour l'école.

Ces graphiques représentent la répartition des dépenses et recettes prévisionnelles du budget primitif de 2020 en investissement. Les restes à réaliser (colonne bleue) sont des dépenses engagées qui n'ont pas été consommées en 2020.

Dépenses d'investissement :

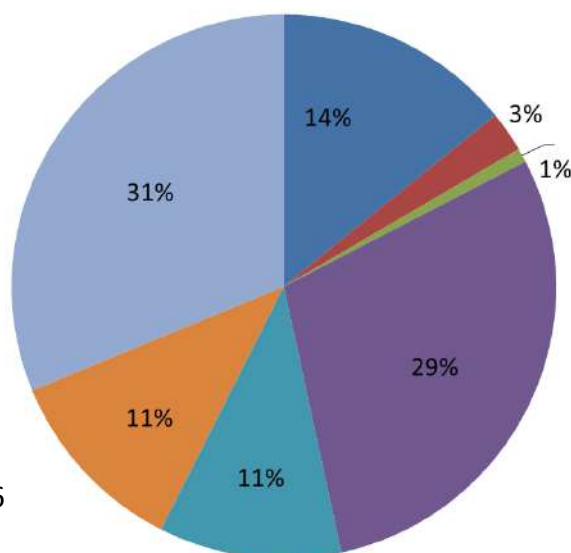
414 905 €



Emprunts: 42 655.24 € / Amortissement : 46 928.95 €

Recettes d'investissement :

414 905 €



- Subventions (Etat, région, départemental) / 58 731 €
- FCTVA (récupération TVA sur travaux) / 10 000 €
- Taxe d'aménagement (taux communal 1%) / 3 453 €
- Excédent de fonctionnement de 2019 / 121 204 €
- Virement de la section fonct./ 44 987
- Immobilisations / 46 928 €
- Solde d'exécution / 129 602 €

Budget

Le budget Assainissement 2020

Pour l'instant, l'assainissement collectif est une compétence obligatoire de la commune. Le budget « Assainissement » est un budget annexe. Il doit donc être voté en équilibre, ce qui est de plus en plus difficile chaque année. Il finance les actions liées à l'assainissement collectif. Ce service public donne lieu à la perception de redevances par tous les utilisateurs, dès lors que leur habitation est raccordée au réseau d'assainissement. Le montant de la redevance dite "d'assainissement" est fixé par la commune et figure sur la facture. En 2020, la commune compte 210 branchements.

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	Montant (€)	RECETTES	Montant (€)
Achat eau	970	Redevance « assainissement »	21300
Impôts et taxes	4400	Redevance « modernisation réseau »	3420
Intérêts emprunt	8520	Amortissement subvention	8640
Dotations aux amortissements	19419		
Résultat reporté	50.93		
TOTAL	33361	TOTAL	33361

INVESTISSEMENT			
DEPENSES	Montant (€)	RECETTES	Montant (€)
Divers travaux	87 172	Subvention Département	2020
Capital emprunt	20147	Subvention Agence Adour Garonne	60 273
Opérations patrimoniales	8640	Opérations patrimoniales	19419
		Solde exécutif reporté	34 248
TOTAL	115 962	TOTAL	115 962

Les TARIFS de 2020 des redevances « Assainissement » :

- Abonnement 54€ par an

- Part consommation forfaitaire (0.670 € /m3)

- Redevance Modernisation Adour- Garonne : 0,235 €/m3



Informations pratiques

Mairie de QUINS

Le bourg 12800 QUINS

Tél : 05 65 69 03 04

mairie.quins@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au samedi matin de 9h00 à 12h00
excepté le dernier samedi du mois

Permanence de Monsieur le Maire

le samedi sur rendez-vous

Déchèterie de Naucelle

Benoit TEULIER au 05 65 72 46 35 ou 06 25 37 06 67

	Matin	Après-midi
Lundi		13h30/18h00
Mercredi	9h00/12h00	13h30/18h00
Vendredi		13h30/18h00
Samedi	9h00/12h00	13h30/18h00

Déchèterie de Baraqueville

Depuis la création de la nouvelle intercommunalité, les habitants de QUINS peuvent accéder également à la déchèterie de Baraqueville. Elle est ouverte les lundis, mercredis et samedis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Ecole de SALAN – QUINS

Salan 12800 QUINS

Tél : 05 65 69 09 72

Office du Tourisme du Naucellois

Place Jean Boudou

12800 NAUCELLE

Tél: 05 65 67 16 42

Pays Ségali Communauté

Bureau de Naucelle : 25 boulevard Eugène Viala -
12800 Naucelle

Tél. : 05 65 67 82 75 - Fax : 05 65 67 82 76

Bureau de Baraqueville : 156, Av du Centre,
12160 Baraqueville

Tél : 05 65 69 27 43

c.c.dupaysbaraquevillois@wanadoo.fr

Centre social et culturel du Naucellois

35 Av. de la Gare

12800 NAUCELLE

csc.naucellois@wanadoo.fr

Tél : 05 65 72 29 19

Micro - crèche de QUINS

Responsable technique : Karine GARRIGUES

La Mothe 12800 QUINS

Tél. : 05 65 47 04 30

e-mail : cscnaucellois.microcreche@orange.fr

EHPAD La Fontanelle

12800 NAUCELLE

Tél. : 05 65 47 03 53

Fax : 05 65 72 06 58

lafontanelle@wanadoo.fr

Les Platanes

Frons - 12800 CAMJAC

Tél : 05 65 60 46 76

Directeur de publication: Jean-Pierre MAZARS

Comité de Rédaction: Lydie MURE D'ALEXIS, Laëtitia HOT,
Françoise SOLER, Marie-José ANDRIEU, Christiane WATRE-
MEZ, CAMPREDON Charlotte

Impression: SIAG impression